

BODACC

BULLETIN OFFICIEL DES ANNONCES CIVILES ET COMMERCIALES

ANNEXÉ AU JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE



**PREMIER
MINISTRE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction de l'information
légale et administrative

DIRECTION DE L'INFORMATION LÉGALE ET ADMINISTRATIVE

26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15

www.dila.premier-ministre.gouv.fr

www.bodacc.fr

BODACC « A »

Annonce n° 1153

59 – NORD

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE LILLE MÉTROPOLÉ

Ventes et cessions

877 930 545 RCS Lille-Métropole.

PROSPERITE 4.

Forme : Société par actions simplifiée.

Capital : 1000 EUR.

Adresse : 16, avenue Industrielle, Zone de la Bouverne, 59520 Marquette-lez-Lille.

Précédent propriétaire : 832 593 966 RCS Lille-Métropole. **PROSPERITE 3.** 877 930 545 RCS Lille-Métropole.

PROSPERITE 4.

Oppositions : Article L.236-15 du code de commerce.

Commentaires : PROSPERITE 3 Société par actions simplifiée au capital de 1.000 euros Siège social : 16 Avenue Industrielle Zone de la Bouverne 59520 MARQUETTE-LEZ-LILLE 832 593 966 RCS LILLE METROPOLE ET PROSPERITE 4 Société par actions simplifiée au capital de 1.000 euros Siège social : 16 Avenue Industrielle Zone de la Bouverne 59520 MARQUETTE-LEZ-LILLE 877 930 545 RCS LILLE METROPOLE AVIS DE PROJET DE FUSION Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 19 novembre 2024, il est envisagé la fusion par voie d'absorption de la société PROSPERITE 3 par la société PROSPERITE 4. 1 - Evaluation de l'actif et du passif de la société PROSPERITE 3 dont la transmission à la société PROSPERITE 4 est prévue : - Montant de l'actif : 3.921.763 € - Montant du passif : 2.149.535 € - Actif net apporté : 1.772.227 € 2 - Augmentation du capital de la société PROSPERITE 4 : Rapport d'échange des droits sociaux : il sera attribué 1 action nouvelle de la société PROSPERITE 4 pour 25 actions de la société PROSPERITE 3. La société PROSPERITE 4 procèdera ainsi à une augmentation de son capital social d'un montant de 400 euros. 3 - Prime de fusion La prime de fusion s'élève à un montant de 1.771.827 euros. 4 - Dépôt du projet de fusion : Le projet de traité de fusion établi le 19 novembre 2024 a été déposé au greffe du Tribunal de commerce de LILLE METROPOLE le 20 novembre 2024 au nom de la société PROSPERITE 4, absorbante, et au nom de la société PROSPERITE 3, absorbée..